



Archives de sciences sociales des religions

134 | avril - juin 2006
Varia

Anne Lifshitz-Krams, *La naturalisation des Juifs en France au xixe siècle. Le choix de l'intégration*

Paris, CNRS Éditions, 2002, 304 p.

Chantal Bordes-Benayoun



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/3563>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2006

Pagination : 147-299

ISBN : 2-7132-2092-0

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Chantal Bordes-Benayoun, « Anne Lifshitz-Krams, *La naturalisation des Juifs en France au xixe siècle. Le choix de l'intégration* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 134 | avril - juin 2006, document 134-53, mis en ligne le 11 septembre 2006, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/3563>

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Anne Lifshitz-Krams, *La naturalisation des Juifs en France au xixe siècle. Le choix de l'intégration*

Paris, CNRS Éditions, 2002, 304 p.

Chantal Bordes-Benayoun

- 1 Si l'histoire des juifs est souvent faite de déplacements, elle ne s'y réduit pas. Selon les contextes, elle oscille plutôt entre mobilité et ancrage, projets migratoires et désir d'installation dans les pays d'accueil. La force de l'intégration sociale, culturelle et affective des israélites ne saurait être sous-estimée. Le livre qu'Anne Lifshitz-Krams a consacré à l'étude des naturalisations de juifs en France au XIX^e siècle en apporte un témoignage édifiant. En ce siècle du modèle israélite, la volonté de vivre pleinement sa citoyenneté au sein des nations qui en offrent désormais la possibilité, s'est en effet traduite par l'afflux de nouveaux immigrants juifs venus d'Europe de l'Est qui souhaitèrent adopter le statut de leurs coreligionnaires au pays de l'émancipation.
- 2 S'appuyant sur une très riche documentation – les dossiers de demande d'admission à domicile et de naturalisation, les archives de l'état civil –, l'auteur analyse avec toute la minutie du sociodémographe le destin des familles sur deux ou trois générations et suit leur parcours géographique et social. Si toute recherche en la matière est réduite à un repérage approximatif de la population juive par l'onomastique, les recoupements opérés (archives communautaires, correspondance etc.) permettent de mieux en approcher la réalité identitaire et sociologique. Le portrait qui en ressort contredit nombre de clichés. Mue par l'attrait d'une société qui confère une liberté nouvelle et la perspective de conditions économiques meilleures, cette migration apparaît tout d'abord comme une démarche individuelle et familiale animée d'idéal et de volonté, plus que comme un exode massif. Malgré les obstacles auxquels ils se heurtent parfois, en cette époque où les idéologies xénophobes et racistes entendent rejeter aux marges de la nation ceux qu'elles considèrent comme indésirables et inassimilables, ces immigrants vont intégrer progressivement les diverses couches sociales et adopter rapidement les habitudes du pays d'accueil. La répartition socioprofessionnelle des israélites est très éloignée des

caricatures qui fleurissent à l'époque sur le juif détenteur de richesses. Et s'il reste des métiers traditionnels hérités du passé dans certaines régions (colporteurs, marchands de bestiaux), la pyramide sociale tend à rejoindre celle de l'ensemble de la société. La mobilité sociale intergénérationnelle confirme cette tendance.

- 3 Dans ce contexte d'intégration progressive, la naturalisation revêt, comme le remarque l'auteur, le double sens d'acclimatation culturelle et d'acquisition juridique de la nationalité. Malgré la parcimonie des sources administratives qui rendent difficile l'établissement des motivations des demandeurs de naturalisation, l'historienne rend compte de données qualitatives de toute première main, qui nous laissent percevoir le sens profond de leur démarche. Dans les dossiers qu'elle a étudiés, certaines assertions sont particulièrement éloquentes sur la charge émotionnelle et affective de cet acte administratif : comme celle de cette personne qui déclare vouloir « mettre sa nationalité en harmonie avec ses intérêts et ses sentiments ». L'amour de la France constitue un dénominateur commun, qui signifie à la fois la quête d'une sécurité matérielle, de la liberté d'action et de conscience et l'adhésion aux idéaux républicains. Une analyse détaillée du parcours de naturalisation, des rejets ou acceptations de l'administration, des durées, et des variations selon les décennies, appuyée sur de nombreux tableaux et figures statistiques, fait apparaître la complexité de ce processus incertain et souvent la persévérance des candidats.
- 4 Le désir d'enracinement est corroboré par la faible mobilité géographique des immigrants une fois sur le sol français. Dans le chapitre qu'elle consacre à ce thème, l'auteure montre avec force que la plupart des personnes concernées se sont durablement fixées dans la même localité, laissant le soin aux générations suivantes de s'installer ailleurs, si et seulement si la logique de la mobilité sociale le voulait. Elle examine également des variables relatives à l'ascension sociale globale de la population à la seconde génération et à la vie familiale, notamment le choix du conjoint, pour renchérir l'hypothèse d'une intégration sociale accomplie. Mais cette intégration ne semble pas connaître l'aboutissement extrême de l'assimilation totale, car la fidélité religieuse et/ou communautaire semble se maintenir et se conjuguer avec cette forte participation à la société d'accueil. Cette participation passe parfois par le groupe de coreligionnaires qui contribuent à l'acculturation des nouveaux venus.
- 5 À la lumière de ces analyses riches de nuances et de discussion, demander sa nationalité prend donc, pleinement son sens de *naturalisation*. C'est un acte qui découle *naturellement* d'une trajectoire en train de se faire, qui l'accompagne, la confirme et la légitime à la fois. Mais au-delà de l'époque où se situe l'action, le livre d'Anne Lifshitz-Krams comporte bien des éléments d'analyse pour les interrogations de notre temps. L'intégration des israélites au XIX^e siècle est un exemple de conciliation des identités, qui n'impliquait pas une rupture radicale avec la référence au monde juif. Au contraire, les israélites les mieux insérés dans la société globale conservaient souvent une sociabilité communautaire. Elle ne fut pas non plus une simple intégration fonctionnelle. Elle eut de puissants ressorts affectifs, liés à une représentation idéalisée du pays des Droits de l'Homme.